



Montpellier, le 19 janvier 2017

DIRECTION VIE DES CAMPUS
SERVICE HANDIVERSITE
dvc-handicap@umontpellier.fr

163 rue Auguste Broussonnet
34 090 Montpellier

WWW.UMONTPELLIER.FR

LISTE DES PIECES A FOURNIR POUR UNE DEMANDE D'ATTRIBUTION DE CONTRAT DOCTORAL "HANDICAP"

Campagne 2017

- Dossier de candidature complété avec notamment les avis du directeur de thèse, directeur du laboratoire d'accueil et de l'école doctorale
- CV
- Justificatif de la qualité de Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi (photocopie de la RQTH ou justificatif d'un dossier en cours de traitement dans une Maison Départementale des Personnes Handicapées)
- Projet de thèse

Attention :

C'est uniquement lorsque le futur doctorant développe le projet d'une thèse de doctorat de l'Université Montpellier que ces pièces doivent être déposées au service Handiversité et ce impérativement avant le 31 mars 2017.